



FLASH INFO JUIN 2015



Commune de LURCY

SOMMAIRE

	Le Mot du Maire	Page 3
	Vie de la Commune	Pages 3
	Collecte des Ordures ménagères	Pages 4
	Civisme	Pages 5
	Etat Civil	Page 6
	Vie associative	Page 6
	Infos Pratiques	Page 7
	Artisans	Page 8



Le mot du maire

De plus en plus, le budget municipal doit prendre en considération la baisse significative des dotations de l'Etat. **La DGF (dotation globale de fonctionnement) a baissé de 11,5 % cette année pour Lurcy. C'est donc dans un contexte financier contraint que nous devons, comme toutes les autres communes, réussir à équilibrer nos comptes.**

Malgré ce contexte économique difficile, nous avons pris cette année encore la décision de ne pas augmenter **les impôts, comme nous l'avons fait depuis 8 ans.**

La gestion de la commune nécessite de nombreuses décisions qui débouchent sur des actions concrètes, ces décisions ne se prennent pas à la légère. Pour rester dans le budget imparti, chaque situation est analysée, pensée par le conseil municipal. Pour faciliter ce travail, celui-ci est organisé en commissions dans lesquelles les conseillers se retrouvent périodiquement pour étudier les problèmes, trouver des solutions et présenter les **décisions qui feront l'objet de délibérations. Ainsi, l'un des thèmes de réflexion qui est en train de se concrétiser** concerne la numérotation des maisons ; **d'ici la rentrée, une plaque numérotée vous sera remise, vous attribuant ainsi un numéro qui, une fois apposé par vos soins, facilitera votre localisation dans la commune par les services d'urgence, de gendarmerie, de livraison ou de la poste. Cette réalisation nous était réclamée depuis quelques temps déjà par tous ces acteurs de notre vie quotidienne.** Après la réfection des toitures de la mairie et de la salle polyvalente, **l'équipe municipale réfléchira prochainement à un projet de restructuration du bâtiment de la mairie.**

Les membres du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bon été.

Au plaisir de vous voir, pourquoi pas lors du repas champêtre organisé par le CCAS et Lurcy Animation le 28 juin prochain.



Nathalie BISIGNANO

Vie de la Commune



INVESTISSEMENT **292 840 €**

FONCTIONNEMENT **385 600 €**

Dépenses d'investissement	
Déficit d'investissement reporté	13.03 %
Emprunts et dettes	3.68 %
Immobilisations incorporelles	12.30 %
Immobilisations corporelles	24.86 %
Immobilisations en cours	46.13 %

Recettes d'investissement	
Virement section fonctionnement	51.56 %
Amortissements	1.35 %
Apports, dotations et réserves	36.60 %
Subventions	10.49 %

Dépenses de fonctionnement	
Fonctionnement général	48.29 %
Virement à section d'investissement	39.16 %
Dotations aux amortissements	1.02 %
Ecoles et associations	10.55 %
Intérêt des emprunts	0.98 %

Recettes de fonctionnement	
Excédent antérieur reporté	50.28 %
Revenu des ventes	0.11 %
Impôts et taxes	34.18 %
Dotations, subventions	10.76 %
Autres produits	4.67 %

Travaux réalisés et en cours



Les travaux de réfection des toits de la mairie et de la salle polyvalente ont été réalisés par l'entreprise **Toitures GIROUD** durant le printemps, nous sommes désormais à l'abri des fuites.

La tête de pont du Rosier a été remise en état, l'écoulement des eaux de pluie peut désormais se faire sans difficulté.

Les points lumineux supplémentaires dans le chemin du Cailleton et du Rosier ont été mis en place.

La réfection de l'enrobé du chemin du Petit Corcy jusqu'au carrefour de la route de Messimy est prévue.

Une aire de retournement près du point d'apport volontaire situé chemin du Cailleton est à l'étude pour faciliter les manœuvres et le dépôt des déchets.



Dates des élections régionales

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 06 et 13 décembre 2015.



Le dernier recensement sur la commune de Lurcy a été réalisé en 2011 **une nouvelle collecte d'informations se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.**



Vous serez averti par courrier du passage d'un agent recenseur recruté par la mairie qui se présentera chez vous. Il doit être muni d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom ; il vous remettra les documents et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Vous aurez aussi la possibilité de répondre par internet si vous le souhaitez.

Numérotation des rues

La numérotation des rues du village est prévue pour la rentrée. Une plaque numérotée **vous sera remise avec votre numéro, à vous de la mettre en place pour faciliter l'intervention des services de secours, la distribution du courrier et des colis.**



Collecte des déchets

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Francheleins

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

- Lundi : 13h30 / 17h30
- Mardi : 13h30 / 17h30
- Mercredi : 9h / 12h30 et 13h30 / 17h30
- Jeudi : 13h30 / 17h30
- Vendredi : 9h / 12h30 et 13h30 / 17h30
- Samedi : 9h / 13h00 et 13h30 / 17h30



Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars :

- Lundi : 13h30 / 17h30
- Mardi : 13h30 / 17h30
- Mercredi : 9h / 12h30 et 13h30 / 17h30
- Jeudi : 13h30 / 17h30
- Vendredi : 9h / 12h30 et 13h30 / 17h30
- Samedi : 9h / 13h00 et 13h30 / 17h30



Rappel : La collecte des ordures ménagères se fait le mardi à partir de 4h du matin sur la commune de LURCY. Pensez à sortir vos containers la veille !!

Il n'y aura pas de collecte le mardi 14 juillet, elle sera reportée au jeudi 16 juillet

Civisme

Nuisances sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit : instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, électroménager, aboiements...

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses, ou qu'ils durent dans le temps.

Les horaires autorisés pour les activités bruyantes sont les suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.



Merci de respecter vos voisins !

Animaux

Il est interdit de laisser divaguer votre animal domestique dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique afin **d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons** circulant dans le village.

Les propriétaires de chiens classés de première ou deuxième catégorie **doivent se faire connaître en mairie afin d'obtenir un permis de détention** pour leur animal.

Le propriétaire d'un chien est responsable des dommages créés par son animal civilement et pénalement.



Circulation

Avec le beau temps, nos enfants font du vélo ou se promènent, les grands aussi !



Limitez votre vitesse dans le village et épargnez des vies !

Elagage et taille des végétaux

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en **bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Le Maire peut exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Sans réponse, la mairie peut faire procéder aux travaux d'office, aux frais du propriétaire.



Etat civil

Rectification

Nous nous excusons de l'erreur commise dans le précédent Bulletin Municipal il fallait lire :
Le 04 Mars 2014 est née Méline Karine ODET, fille de Stéphane ODET et de Tiphany MARTINEZ épouse ODET, Chemin du petit Corcy.

Vie associative

LURCY Animation



L'équipe de Lurcy Animation a rencontré de beaux succès avec 120 parts de lasagnes vendues et 40 portions de chili con carne.

Le 6 décembre a eu lieu la marche du téléthon en collaboration avec la CCM3R. Une quarantaine **d'enfants sont partis à la chasse des 360 œufs** cachés à Lurcy le 22 mars.



La Sainte Agathe le 23 janvier et la Saint Jules le 10 avril ont rassemblés 55 femmes et 18 hommes.

Venez rejoindre
Lurcy Animation
une équipe dynamique !



Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Les spectacles organisés en ce début d'année n'ont pas attiré beaucoup de Luperциens, que se soit pour le spectacle de « Sinclair de la lune » destiné aux enfants (suivi de la galette des rois) ou celui de Titou pour les plus grands.



Le C.C.A.S. reste motivé pour dynamiser le village et permettre la rencontre des gens du village nous espérons que vous serez nombreux à nos prochaines manifestations le repas champêtre et la rencontre des quartiers le 11 septembre.

Repas champêtre



Lurcy animation et le C.C.A.S. s'associent pour vous faire partager un repas champêtre qui se déroulera sur la place de la mairie le 28 juin. Vous pourrez déguster le repas qui sera préparé par nos nouveaux restaurateurs «Les Voyageurs» et pour les amateurs, nous poursuivrons avec une partie de pétanque. Soyez au rendez-vous !!

Office du tourisme « Montmerle 3 Rivières »

Nous vous invitons à vous rendre à Montmerle à l'office du tourisme ou à consulter leur site « ccm3r.org », prendre connaissance des nombreuses visites et animations prévues **cet été. Vous pourrez notamment remarquer qu'à Lurcy, une visite de fabrique artisanale de savons** aura lieu le 11 juillet, un atelier cuisine pour les enfants les 07 et 08 juillet, un jeu de piste « les fantôme de Lurcy » **le 5 août et beaucoup d'autres choses à découvrir tout près de chez nous.**
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Tél : 04 74 67 20 68



BONS PLANS !

Infos pratiques

Maison médicale

Avant de vous rendre à la Maison Médicale de garde de Belleville située rue Martinière (hôpital), vous devez téléphoner au 04 72 33 00 33

Horaires de Garde :
Samedi
de 12 h à minuit.
Dimanches et jours
fériés
de 8 h à minuit.



En cas d'urgence vitale
Appeler le 15



Détecteurs de fumée

L'installation d'un détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements d'habitation depuis le 9 mars 2015.

Il doit détecter l'incendie, dès l'émission des premières fumées et émettre immédiatement un signal sonore assez puissant pour réveiller une personne endormie.

Le détecteur de fumée doit de préférence être installé dans les couloirs ou le palier desservant les chambres. Il doit être fixé le plus haut possible et être éloigné de la cuisine ou de la salle de bain (lieux sources de vapeurs). Pour plus de renseignements veuillez consulter le site : pompiers.fr

ATTENTION : Si vous êtes contacté par téléphone (ou directement à votre domicile) par des personnes pour une visite de contrôle de votre détecteur de fumée obligatoire, il s'agit d'un démarchage abusif ; aucune visite de contrôle n'est prévue par la loi.

Lyonnaise des Eaux



Si vous consultez le site www.lyonnaise-des-eaux.fr vous obtiendrez de nombreuses informations comme la qualité et **le goût de l'eau de Lurcy, sa provenance, comment faire des économies d'eau et beaucoup d'autres services.**

La qualité de l'eau est bonne à Lurcy, le taux de nitrates est de 14 mg/l (limite 50mg/l), le taux de pesticides est de 0.01 µg/l (limite 0,5µg/l).

Plan canicule



Les personnes fragiles qui le désirent **peuvent venir s'inscrire en mairie afin d'établir** un recensement des populations qui seront systématiquement et prioritairement contactées par les services sanitaires et sociaux, pour vérifier leurs besoins en matière d'aide, de visite ou de secours, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU).

Mairie de Lurcy

Nous vous rappelons que le secrétariat de la mairie reçoit le public :

le lundi de 09 h 00 à 12 h 00

le mardi de 14 h 00 à 18 h 30

Le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

La mairie sera fermée du 13 juillet au 03 août inclus.

Permanences de Madame le Maire, les vendredis 17, 24 et 31 juillet de 17h à 18h.



Tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Toutes les informations sur le site « gendarmerie.interieur.gouv.fr »

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Prévenance Travaux en ERDF

ERDF met en place un nouveau **service gratuit d'information** par Email **qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux.**



- 1- Connectez-vous sur le site Internet www.erdf-prevenance.fr (en prenant soin de vous munir de votre **facture d'électricité**).
- 2- Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de Point de Livraison (PDL : situé sur la facture. Parfois **au dos de la facture, selon les fournisseurs d'électricité**).
- 3- Complétez vos coordonnées : adresse mail, téléphone portable. Voilà ! Vous êtes inscrits !
- 4- **Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.**
- 5- **Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage**, elle ne relève pas de ce service « prévenance ». Dans ce cas, contactez votre service « dépannage » au 09 726 750 01.

Artisans

Ferhat Déco

La SARL Ferhat vous propose la réalisation de vos chantiers de peinture intérieure (neuf ou rénovation) et peinture extérieure (lasures, peintures dessous de toits, planches de rives, volets et fenêtres) ainsi que le dé-moussage de vos tuiles.

Site internet : www.ferhat-deco.com Téléphone : 06 86 17 09 91

Les Voyageurs

Ca y est ! Elodie Ludovic et Thomas ont quitté le restaurant « Les Voyageurs » **qu'ils occupaient depuis 2005**, bonne chance à eux pour leur nouveau projet.

Nadège et Florent BENETREAU, aidés de Brice ont repris le flambeau depuis le mois d'avril.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et n'hésitez pas.

à venir découvrir la nouvelle carte et le restaurant rénové !



restaurant.lesvoyageurs@hotmail.fr

Téléphone : 04 74 69 42 56
06 21 34 42 51



« La ville a une figure, la campagne a une âme. »

Jacques de Lacretelle